

Quatrième séance du Comité vélo

Jeudi 23 janvier 2025 – Mairie du 15e 16h-18h

Liste des participants

Elus :

- Philippe Goujon, maire du 15^{ème} arrondissement
- Ségolène Fouché, adjointe au maire chargée des Conseils de Quartier Vaugirard/Parc des Expositions/Citroen Boucicaut
- Valérie Giovannucci, adjointe au maire chargée des Conseils de Quartier Violet/Commerce et Cambronne/Garibaldi
- Jean-Yves Pinet, adjoint au maire chargé de l'amélioration de l'espace public (propreté, voirie)
- Isabelle Lesens, conseillère d'arrondissement, déléguée aux mobilités actives

Services :

- Erick Orblin, directeur général adjoint des services

Associations :

- Diplomacycles : Virginie Liang, secrétaire
- CycloCube : Raphaëlle Bergerot (en visioconférence)
- Paris en selle : Yves Le Jan (en visioconférence)

Citoyens :

- Fabienne Guerre-Genton
- Nicole Fabre
- Brigitte Veraeghen
- Sanjay d'Humières
- Bernard Duhem.

16h00 : mot d'accueil du maire

- Heureux de pouvoir réunir à nouveau le comité vélo, remercie chacun des participants de leur présence
- Volonté de continuer à rassembler ce comité plus souvent pour échanger sur les problématiques que rencontrent les cyclistes dans l'arrondissement

16h15-17h40 : Questions et propositions

Contre-sens cyclables

Jean-Yves Pinet commence par rappeler que chaque projet nécessite du temps pour mener à bien les concertations nécessaires. Cela explique les délais parfois longs. De nombreuses problématiques sont à prendre en compte : les accès PMR, les problématiques de stationnement, les livraisons, et la signalisation.

La rue de la Croix-Nivert en est un exemple. Le projet a été retardé par la recherche d'un consensus impliquant l'ensemble des usagers : piétons, livreurs, cyclistes, commerçants, et automobilistes. Le budget est exceptionnellement de 6,5 millions d'euros grâce aux négociations du maire avec la Mairie centrale. Les rues adjacentes seront à double-sens cycliste.

Rue du Commerce

Bernard Duhem explique que le double-sens cyclable entraîne de nombreux conflits. La rue est souvent bloquée par les **camions de livraisons** pendant plusieurs minutes, forçant les usagers à chevaucher leur voie respective, qu'elle soit cyclable, automobile ou piétonne.

Philippe Goujon rappelle en plus que, depuis un peu plus de 10 ans, la signalisation indique une **zone de rencontre**, donc pas plus de 20 km/h avec une priorité aux piétons sur l'ensemble de la zone indiquée. Malgré cela, les usagers motorisés ne semblent pas tenir suffisamment compte de la règle, ce qui engendre des frictions et de potentiels accidents. Il est par ailleurs **impossible de créer des passages piétons** dans la rue puisque la zone de rencontre prime.

Autrement, **la piétonnisation** paraît complexe à cause de l'ensemble des commerces qui doivent être livrés tout le long de la rue, et du manque de moyens et de personnel. Il faudrait une demi-douzaine d'agents pour garantir une piétonnisation fluide et efficace, tout en gardant l'accès libre pour les véhicules prioritaires. Pour autant, Philippe Goujon souhaite **rétablir le samedi piéton** dans la rue du Commerce, comme il l'avait fait avant la Covid.

Nicole Fabre indique avoir demandé de nouveaux accroche-vélos rue du commerce. Jean-Yves Pinet lui indique qu'ils sont d'ores et déjà installés.

Place de la Porte de Versailles

Les livraisons du Franprix bloquent et forcent les cyclistes à prendre des risques en se déportant sur la voie automobile.

Sanjay d'Humières demande s'il serait possible de répartir les livraisons sur différents créneaux pour fluidifier les voies concernées.

Pour **Philippe Goujon**, cela paraît compliqué, d'autant plus que selon un arrêté de la ville de Paris, les livraisons doivent avoir lieu entre minuit et 7h du matin.

Isabelle Lesens explique les travaux en cours, transformant ce côté de la place avec une nouvelle organisation pour les flux de cyclistes : sortie anticipée et protégée de la piste, création d'une piste en aval jusqu'à la traversée du tram.

Il est souligné qu'il y a un problème de synchronisation des feux : lorsque les cyclistes s'engagent, les voitures avancent également.

Rue Saint-Charles (tronçon entre la rue Docteur Finlay et le boulevard de Grenelle)

Jean-Yves Pinet explique que le chantier est terminé mais qu'il manque malheureusement 20 à 30 mètres de voie à tracer. Il déplore l'insuffisance du budget voirie de 1,5 millions d'euros qui freine l'avancée des chantiers.

Chantier GECINA au 74 rue des Cévennes

Pour **Sanjay d'Humières**, le chantier a posé des problèmes puisqu'il bloquait partiellement le trottoir et la piste, contraignant les cyclistes à se mettre en danger sur la route. L'accès PMR en a également souffert, impliquant les mêmes dangers pour les usagers.

Jean-Yves Pinet reconnaît que ce chantier de raccordement à la CPCU a été mal suivi. (Note : il n'a duré que 15 jours et est maintenant terminé).

Rue Santos-Dumont

Fabienne Guerre-Genton explique que des voitures prennent souvent la rue en sens-interdit pour se garer. Ce danger s'ajoute au danger naturel de la rue : elle est en angle droit, et s'y trouvent une école maternelle et une maison de retraite.

Philippe Goujon indique que cette information sera transmise aux services.

Rue de Vaugirard

Un participant explique qu'il y a un conflit entre les camions-bennes et les cyclistes parce que les camions stationnent à cheval sur la piste cyclable.

Philippe Goujon répond qu'il a conscience de la situation, mais que les camions-bennes du 15e sont les plus gros et leur stationnement a été mal prévu.

Place Henry-Queuille

Isabelle Lesens explique qu'il y a une bande continue franchissable pour les voitures tournant à droite, et une autre pour les cyclistes allant tout droit. Ni les automobilistes ni les cyclistes ne savent comment agir, car il s'agit d'injonctions contradictoires. Elle a observé de nombreuses hésitations qui auraient pu mener à un accident.

Jusqu'alors, la Mairie centrale, la Mission vélo et les services déconcentrés se renvoyaient la balle. Finalement, le problème devrait être réglé bientôt.

Rue de Sèvres, accès au raccourci de tourne-à-droite vers l'avenue de Breteuil.

Isabelle Lesens a constaté que la traversée de la piste par ce raccourci était très dangereuse. Plusieurs solutions sont à l'étude.

Rue Saint-Amand

Jean-Yves Pinet annonce que le projet est prêt. Le permis d'aménager est en cours d'instruction.

Il est prévu de faire une piste cyclable de chaque côté, avec un passage piéton visant à sécuriser les piétons. Un ilot central viendra scinder le passage en deux pour offrir une sécurité supplémentaire aux piétons.

Yves Le Jan fait remarquer que les piétons passent au seul moment où les voitures sont au vert, ce qui fait peser le risque d'un accident sur les usagers.

Stationnement Sèvres Lecourbe

Isabelle Lesens présente le projet d'ouverture d'un garage à vélo fermé, qui devrait accueillir 200 vélos contre un abonnement payant. Il est prévu qu'il soit habillé d'une végétalisation qui le rendra plus esthétique. Son emplacement, sous le métro n'est pas lié aux activités liées au métro, c'est un garage à vocation résidentielle. Un petit local est prévu à l'intérieur, il pourrait convenir à un professionnel du vélo ayant du matériel à stocker (réparateur mobile par exemple), ce qui garantirait une présence fréquente. L'ouverture devrait avoir lieu cette année.

Avenue de la porte de la Plaine

Isabelle Lesens explique que c'est une zone de danger importante, car les cyclistes ne sont pas visibles par les automobilistes qui tournent à droite, en particulier ceux de la file de gauche. Des solutions sont en cours d'étude.